

Finances publiques : comment la France se situe-t-elle dans l'Union ?

DATE 15 octobre 2025

Avec un taux de prélèvements obligatoires estimé à près de 44 % du PIB dans le cadre du budget 2026 présenté hier, mardi 14 octobre, par Sébastien Lecornu, la France figurerait vraisemblablement en tête du classement des États membres.

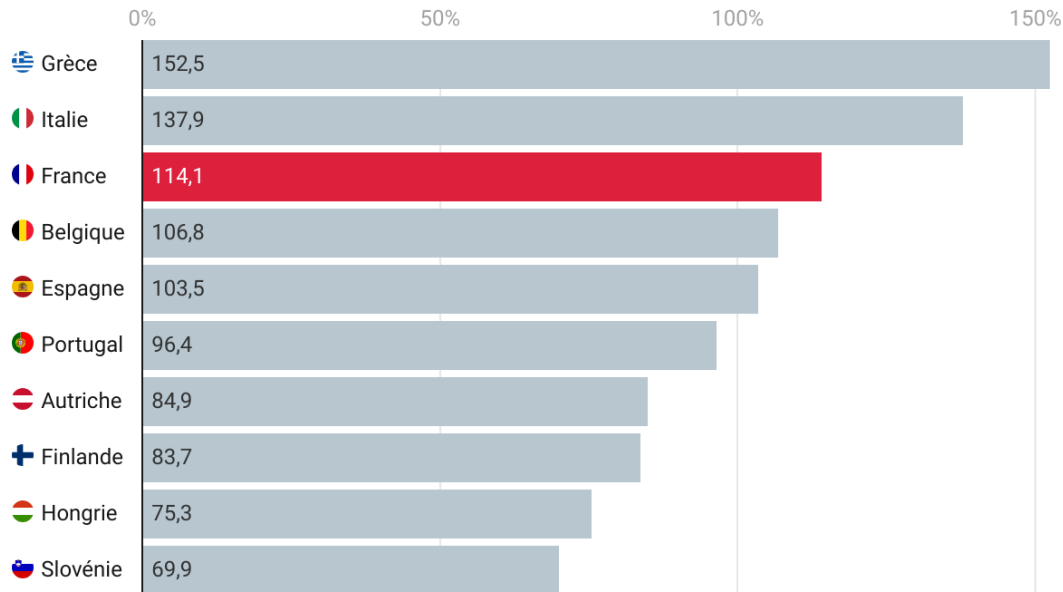
La France est également le deuxième pays de l'Union consacrant la plus grande part de son PIB aux dépenses publiques, après la Finlande, et le troisième pays le plus endetté.

Le budget 2026 présenté hier, mardi 14 octobre, par le Premier ministre Sébastien Lecornu a pour ambition de ramener le déficit public à 4,7 % l'an prochain contre 5,4 % cette année. Le nouveau gouvernement vise ainsi un retour sous la barre des 3 % en 2029, conformément aux règles européennes, qui devrait également permettre « d'amorcer une réduction du ratio de dette à partir de 2028 », selon le projet de loi ^①.

- La France fait partie des neuf États membres de l'Union faisant l'objet d'une procédure de déficit excessif, suite à une décision du Conseil de juillet 2024.
- Avec une dette qui devrait atteindre 115,9 % du PIB cette année (+2,7 points par rapport à 2024), la France est le troisième État membre le plus endetté dans l'Union, derrière la Grèce (152 % au premier semestre) et l'Italie (138 %).
- Elle est le cinquième pays dont le ratio a le plus augmenté (+3,5 points) entre le premier trimestre 2024 et 2025, derrière la Pologne (6,1 points), la Finlande (5,1), l'Autriche (4,1) et la Roumanie (4,1).
- Dans l'Union, 13 États membres ont vu leur ratio de dette baisser durant cette période et 13 augmenter – la Grèce a reculé de 9,3 points, passant de 162 % à 152 % du PIB.
- Après être brièvement passés au-dessus de l'Italie suite à la chute du gouvernement Lecornu I le 6 octobre, les taux sur la dette française sont désormais de nouveau inférieurs aux taux italiens, à 3,3 % contre 3,4 % au mercredi 15 octobre.

La France est le troisième État membre le plus endetté

Ratio de la dette brute des administrations publiques par rapport au PIB.



Au premier trimestre 2025.

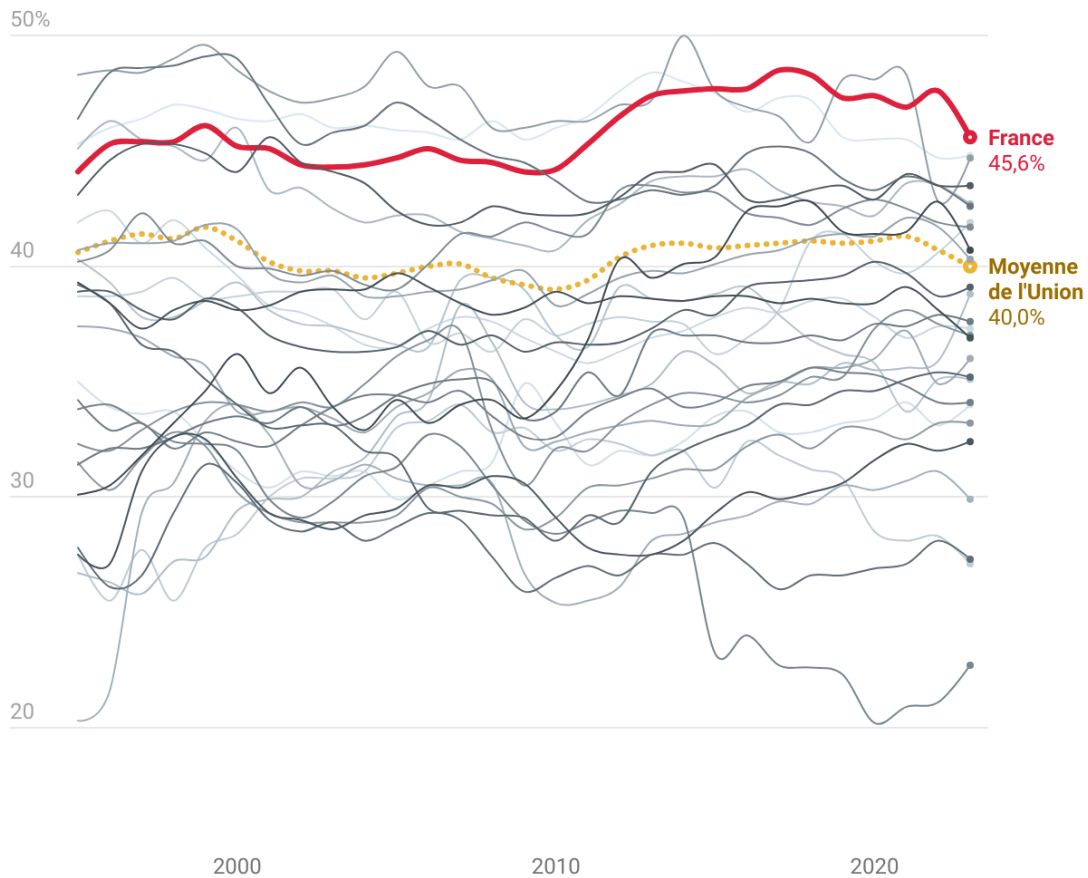
Graphique: Le Grand Continent • Source: Commission européenne

Afin d'assainir les finances publiques, le budget 2026 proposé par Lecornu compte sur un quasi-équilibre entre une baisse des dépenses publiques (qui représenteraient 55 % de l'effort budgétaire total, soit environ 17 milliards d'euros) et une augmentation des recettes fiscales, qui devrait s'élever à 14 milliards d'euros (45 % de l'effort budgétaire).

Avec un taux de prélèvements obligatoires – soit les impôts et cotisations sociales – estimé à près de 44 % du PIB l'an prochain, la France figurerait en tête du classement des États membres.

- En 2023, la Commission européenne, dont la méthode de calcul diffère de celle utilisée par l'Insee, estimait ce chiffre à 45,6 % du PIB, devant la Belgique (44,8 %) et le Danemark (44,7 %).
- Celui-ci est toutefois en baisse de près de 3 points par rapport au pic atteint en 2017.

Évolution des taux de prélèvements obligatoires dans l'Union

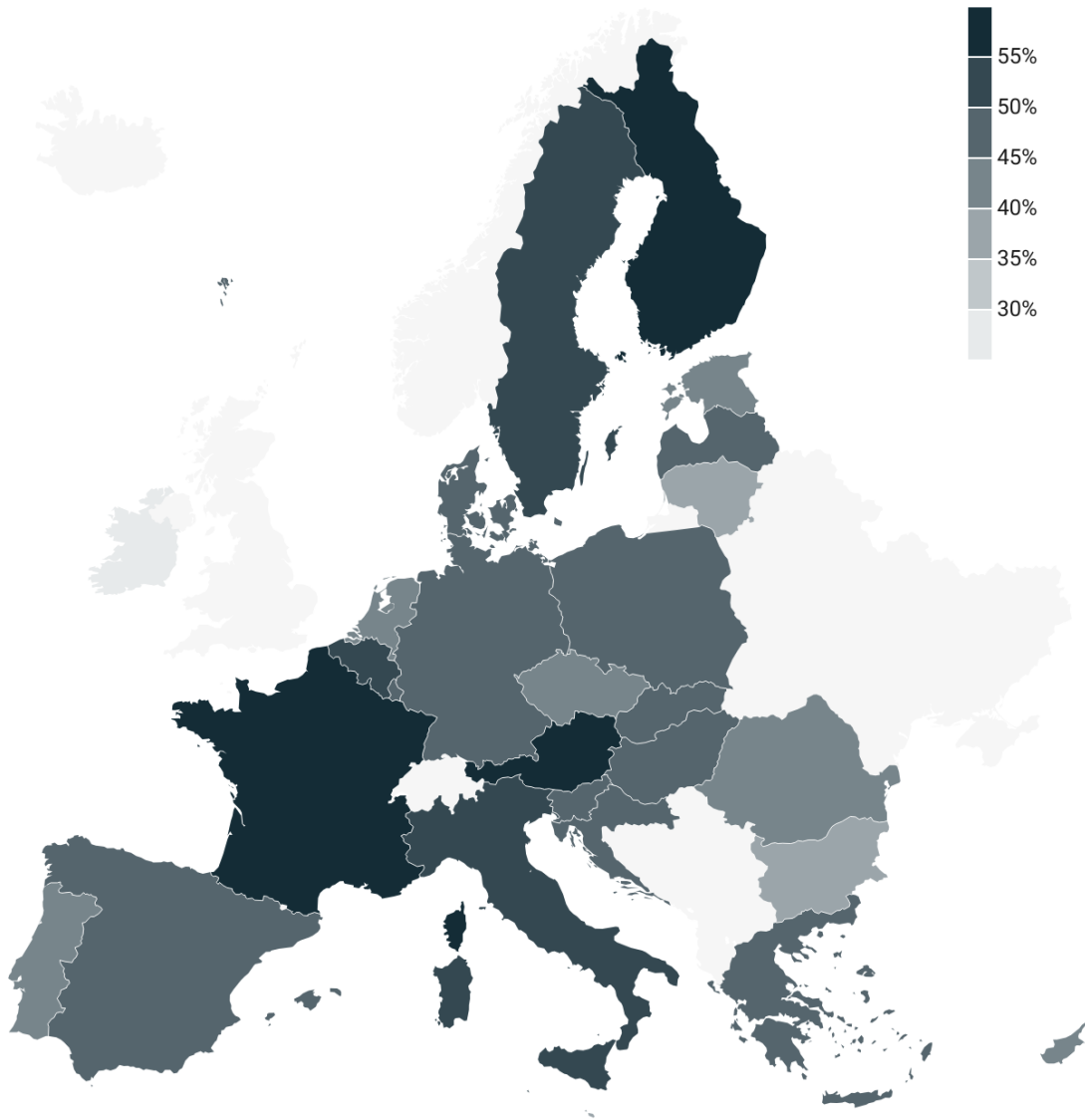


Graphique: Le Grand Continent • Source: Commission européenne

Grâce à une croissance estimée à 1 % en 2026, soit un chiffre proche des dernières projections du FMI (0,9 %), la part des dépenses publiques ramenées au PIB serait quant à elle en baisse à 56,4 % – soit en-dessous de son niveau de 2024 (56,6 %). À l'échelle de l'Union, la Commission estime que la France est le deuxième pays consacrant la plus grande part de son PIB aux dépenses publiques, après la Finlande.

Dépenses publiques dans l'Union, en 2024

En pourcentage de PIB.



Carte: Le Grand Continent • Source: Commission européenne

Dans une note publiée cet été, la Banque de France note que l'écart entre Paris et le reste de la zone euro s'est considérablement accru depuis 2001, passant de 5,5 à 7,5 points ^②.

- Tandis que le ratio de dépenses publiques a diminué de 4,4 points dans la zone euro (hors France) entre 2010 et 2019, notamment en raison de la consolidation réalisée suite à la crise des dettes souveraines, ce chiffre est de 2,4 points pour la France.
- Cet écart entre la France et le reste des États membres s'explique avant tout par un niveau élevé de dépenses de protection sociale, majoritairement pour les retraites et la santé : 32,2 % du PIB contre 27,2 % en moyenne au sein de la zone euro.

- Dans son projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, le gouvernement Lecornu envisage des mesures d'économie de 7,1 milliards d'euros, notamment sur les produits de santé, et les indemnités journalières ^③.

SOURCES

- ① Projet de loi de finances pour 2026, 14 octobre 2025. ↑
- ② Où la France dépense-t-elle davantage que ses voisins de la zone euro?, Banque de France, 25 juillet 2025. ↑
- ③ Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, 14 octobre 2025. ↑